

Le, 5 Juin 2017

À une assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 5 juin 2017 à 20 heures, à laquelle assemblée étaient présents : M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mme Marlène Bourgault, Mme Francine Couette MM. Luc Paris et Jean-René Boucher et Clermont Pelletier tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés. 2017-099

ACCEPTATION ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Rés. 2017-100

ACCEPTATION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} mai 2017 et de son ajournement du 10 mai 2017 soient par la présente accepté et signé séance tenante par le maire et le directeur général, lequel est aussi présent à l'assemblée en cours.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

Il est discuté de la randonnée organisée par les Chevaliers de Colomb le 10 juin à partir de St-Omer. Il est aussi discuté du projet « Citoyens de l'Islet-Sud » et d'un plan d'action à monter pour la suite du projet.

Rés. 2017-101

CONGRÈS FQM.

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu que les membres du conseil qui désirent participer au congrès de la FQM du 28 au 30 septembre confirment leur présence au bureau de la municipalité.

Rés. 2017-102

ADOPTION PROJET DE LOI 122.

CONSIDÉRANT que le dépôt du projet de loi n°122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

CONSIDÉRANT qu'avec le projet de loi n°122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;

CONSIDÉRANT que donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'Avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que le projet de loi n°122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

CONSIDÉRANT que la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi n°122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;

CONSIDÉRANT que les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault;

DE DEMANDER aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi n°122;

DE DEMANDER qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi no122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

Rés. 2017-103

ENGAGEMENT EMPLOI D'ÉTÉ

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu que les personnes suivantes soient engagées pour l'été 2017 :

Employés d'été 2017

Terrain de jeux

Roxanne Laverdière	Coordonnatrice	13,50 \$
Claudia Nadeau	Animatrice, 4e année	11,95 \$
Anne-Marie Morneau	Animatrice, 2e année	11,50 \$
Dominic Bélanger	Animateur, 2e année	11,50 \$
Gabrielle Daigle	Animatrice, 2e année	11,50 \$
Megan De Melo	Animateur, 1ère année	11,25 \$
Jamie-Lynn Bernier	Animatrice, 1ère année	11,25 \$
Ann-Charlie Dubé	Animateur, 1ère année	11,25 \$
Roxanne Desrosiers	Animatrice, 1ère année	11,25 \$
Alyssa Robichaud-Caron	Accompagnatrice, 1ère année	12,25 \$
Frédérique Thériault	Animatrice, 1ère année (garde)	11,25 \$
Émeric Leclerc	Animateur, 1ère année (garde)	11,25 \$
Hugo-Pier Labrecque	Animateur, 1ère année (garde)	11,25 \$

Piscine

Myranie Bélanger	Coordonnatrice	16,05 \$
Madison Anctil	Sauveteur-monitrice	14,05 \$
Laurence Pelletier	Sauveteur, monitrice	14,05 \$
Tammy Dubé	Sauveteur	13,50 \$
Méridith Bélanger	Assistante-sauveteur, monitrice	13,50 \$
Justine Thériault	Assistante-sauveteur	13,00 \$

Préposé au bloc sanitaire, soccer, baseball, piscine

Louis-Daniel Miville	Bloc, soccer, baseball
Nicolas Caron	Bloc, tennis

Voirie

Tony Godin	Salaire selon la politique salariale pour les employés rémunérés à un tarif horaire
------------	---

Rés. 2017-104

FIN DU PROJET-PLAN ET DEVIS- RIRL-2015-077A

Il est proposé par le conseiller Jean-René Boucher avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu que la municipalité confirme au Ministère des Transports de la Mobilité durable et de L'Électrification des transports la fin du projet « Élaboration de plan et devis » dans le dossier RIRL2015-077A.

Rés. 2017-105

DISPOSITION DE BIENS EXCÉDENTAIRES

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que la municipalité procède par avis public pour la vente par lot de biens excédentaires de la municipalité. Les propositions seront reçues jusqu'au 28 juin à 14 heures et la Ville de St-Pamphile ne s'engage à retenir aucune des propositions qui lui seront soumises.

Rés. 2017-106

SOUMISSION TRAVAUX ENROBÉ BITUMINEUX.

Cinq propositions ont été soumises pour des travaux en enrobé bitumineux :

Les Constructions HDF	94 565,79
Nasco Inc	110 789,91
Construction BML	107 185,45
Pavage Réparation Francoeur	106 282,43
Les Entreprises Lévisiennes	88 935,46

Il est donc proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que la proposition de Les Entreprises Lévisiennes au prix de 88 935,46 soient retenus pour l'exécution des travaux prévus au devis 2017-003.

Rés. 2017-107

SOUSSION SERVICES PROFESSIONNELS- ELGIN SUD- RANG DES GAGNON.

Le comité de sélection a reçu 2 propositions pour la fourniture de services professionnels pour la surveillance des travaux dans le cadre du programme RIRL 2015-077A-Route Elgin Sud- Rang des Gagnon.

WSP Canada Inc	45 806,04
Norda Stello Inc	57 372,53

Le comité de sélection après pondération des dossiers a fait la recommandation d'accepter la proposition de WSP Canada Inc.

Il est donc proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu d'accepter la proposition de WSP Canada Inc au prix de 45 806,04 pour la surveillance des travaux décrite au devis préparé à cet effet. Ladite acceptation est conditionnelle à la confirmation de la participation du Ministère des Transports au projet de réfection de la route Elgin Sud et du rang des Gagnon.

Rés. 2017-108

DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME PAARRM

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu que l'on dépose une demande d'aide financière de l'ordre de 50 000,00 dans le cadre du programme d'Aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour la réalisation d'une partie des travaux d'immobilisations en voirie planifiés Pour l'année 2017.

Rés. 2017-109

APPEL D'OFFRES TRAVAUX TECO.

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que l'on procède à un appel d'offres public pour la réfection d'environ 400 mètres du réseau d'aqueduc et d'égout sur la route Elgin Sud dès que les plans et devis seront disponibles.

Rés. 2017-110

DÉPLACEMENT POTEAUX HYDRO-QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Jean-René Boucher avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que l'on valide avec Hydro-Québec la possibilité de faire déplacer deux poteaux sans frais sur le parcours des travaux de remplacement du réseau d'aqueduc et d'égout sur la route Elgin Sud.

Rés. 2017-111

ACCORD DE PRINCIPE REGROUPEMENT DES OMH.

Considérant que le gouvernement du Québec désire procéder au regroupement des OMH dans la province;

Considérant que l'objectif devra être atteint de façon volontaire ou par décision gouvernementale même si nous anticipons une diminution des services auprès de la clientèle locale;

En conséquence pour respecter la volonté gouvernementale, il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que la municipalité donne son accord de principe à la démarche de regroupement et en tenant compte qu'une entente de

regroupement sera déposée pour approbation lors d'une prochaine séance du conseil de la municipalité.

Rés. 2017-112

REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ C.A PROVISoire NOUVEL OMH.

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que M. Clermont Pelletier soit nommé pour représenter la municipalité sur le conseil d'administration provisoire du nouvel OMH.

Rés. 2017-114

ETAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu que l'état des revenus et dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2017 soit par la présente accepté et que les comptes apparaissant au journal des achats du mois de mai 2017 au montant de 307 308.19\$ soient acceptés et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Richard Pelletier, dir. gén.

Rés. 2017-115

TOURNOI DE GOLF DES GENS D'AFFAIRES.

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu que l'on réserve un quatuor au prix de 290,00 pour le tournoi de golf des gens d'affaires qui se tiendra à St-Pamphile le 12 juillet 2017.

AVIS DE MOTION

Je soussigné, Clermont Pelletier, conseiller de la Ville de St-Pamphile donne avis que je soumettrai lors d'une prochaine réunion de ce conseil un règlement autorisant la circulation des véhicules tout-terrain sur une partie de la route à Peton.

Rés. 2017-116

CONTRIBUTION FABRIQUE DÉPART MARTIN PATRICE PELLETIER.

Il est proposé par le conseiller Jean-René Boucher avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que l'on verse une contribution de 100,00 à la Fabrique pour une activité le 17 juin 2017 soulignant le départ de l'abbé Martin Patrice Pelletier.

Rés. 2017-117

TOURNOI DE GOLF L'ISLET-SUD

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que l'on réserve un quatuor pour le tournoi de golf l'Islet-Sud qui se tiendra le 24 juin 2017 au club de golf Saint-Pamphile.

Rés. 2017-118

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que la présente assemblée soit close.

Mario Leblanc, maire

Richard Pelletier, directeur général